

BERLIN

Cours collectifs intensifs

14 /17 ans

Réf. : 302 001 001



CADRE DE VIE ET HEBERGEMENT

Capitale de l'Allemagne réunifiée, qui vit aujourd'hui à l'heure de l'Europe, Berlin est une métropole de plus de 3 millions d'habitants. Vous découvrirez l'effervescence d'une ville qui ne dort jamais, les multiples visages d'une cité où se côtoient urbanisme futuriste et monuments plusieurs fois centenaires. Son atmosphère cosmopolite contraste avec la quiétude des quartiers du centre, des nombreux espaces verts et des plans d'eau qui occupent près d'un tiers de sa superficie.

Les cours de langue seront dispensés en alternance avec des activités de loisirs et des excursions.

Hébergement :

En pension complète dans une famille hôte sélectionnée.

2 francophones par famille.

ACTIVITES

Cours de langue :

40 cours de 45 min.

Effectif : 15 élèves par groupe de niveau.



Activités culturelles et sportives :

3 après-midi : activités culturelles et sportives organisées par nos correspondants (visites culturelles, football, bowling...).

Excursions : Durant les autres après-midi, l'animateur soumettra des propositions de visites et de balades dans Berlin aux participants.

À titre d'exemples : tour guidé du nouveau Berlin, visite du musée du mur...

ENCADREMENT

Un animateur responsable de la Ligue de l'enseignement sera présent avec le groupe du départ de France au retour en France





LE VOYAGE:

Le voyage et transport sur place

En avion sur vol régulier de Paris à Berlin.

Formalités administratives

Le jour du départ le participant devra se munir impérativement des documents suivants

(Les transmettre en double par e-mail est conseillé pour prévenir les oublis) :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport Individuel en cours de validité
- autorisation de photographier
- fiche renseignements médicaux

Pour les participants mineurs :

- L'original de l'autorisation de sortie du territoire (formulaire cerfa n°15646*01) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie de la pièce d'identité du parent signataire en cours de validité
- Copie du livret de famille si le parent signataire porte un nom différent de celui de l'enfant mineur



POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT DURANT LE SEJOUR :

LE TELEPHONE : Votre enfant pourra recevoir vos appels sur le téléphone de sa famille hôte (ce numéro vous sera communiqué avant le départ du séjour). Vous pouvez également prévoir de mettre dans le bagage de votre enfant une carte téléphonique internationale avec laquelle il pourra vous appeler du téléphone de sa famille autant qu'il le souhaite sans engager de frais pour ses hôtes.

L'ORGANISATION DU SÉJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE :

♥ Le trousseau

Aucun trousseau particulier n'est requis pour ce séjour. Toutefois, ne pas oublier de se munir d'une paire de chaussures de sport, d'un maillot de bain et d'une serviette, ainsi qu'un vêtement de pluie.

♥ L'argent de poche :

La monnaie en vigueur en Allemagne est l'Euro. Nous conseillons à titre indicatif de compter 30 à 40 € par semaine pour les dépenses personnelles.

♥ Décalage horaire :

Pas de décalage horaire entre la France et l'Allemagne.



SOINS MEDICAUX :

Avant le départ, n'oubliez pas de demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) de votre enfant à votre caisse d'assurance maladie ou, à défaut, le certificat provisoire de remplacement. La CEAM est individuelle et est valable un an. Il faut au moins deux semaines pour la recevoir par courrier, pensez y dès maintenant. En cas de soins médicaux pendant le séjour, la CEAM permettra à votre enfant d'être pris en charge sans avoir à faire l'avance de frais.

Les médicaments prescrits par le médecin appartenant au service national de santé seront fournis par le pharmacien sous présentation de l'ordonnance et de la CEAM. Votre enfant devra payer un montant forfaitaire par médicament qui ne sera pas remboursé. En cas d'urgence, la CEAM permet d'être hospitalisé gratuitement dans un hôpital public.

A noter : En cas de besoin, le responsable du groupe se chargera de régler les frais médicaux sur place.

Une facture vous sera envoyée à l'issue du séjour. Les justificatifs de dépenses vous seront envoyés dès réception de votre paiement afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale.

Toute l'équipe des séjours linguistiques vous souhaite un excellent séjour !!

Merci, de compléter la Fiche d'appréciation disponible sur le site Internet, au retour de votre enfant, http://www.sejours-educatifs.org/w/edu/sejours_linguistiques/index.asp ou de nous la renvoyer par courrier.

